

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE OPTIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE, Lot 4225, Ilot 334

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE OPTIQUE »

Objet : VENTE D'EQUIPEMENT OPTIQUE LUNETTERIE

ACHAT ET VENTE DE MONTURE ET VERRE
OPTIQUE

ACHAT ET VENTE D'EQUIPEMENT OPTIQUE

ACHAT ET VENTE DE MATERIEL MEDICAL

IMPORT-EXPORT

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
8EME TRANCHE, Lot 4225, Ilot 334

Dirigeant(s) M OUATTARA NAKOUBAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01328 du 24/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16019/GTCA/RC/2023 du 24/02/2023

